Paris, le 8 janvier 2024
Communiqué de presse

BDL Capital Management annonce l'arrivée de Bertrand Merveille au poste de Directeur général

BDL Capital Management, société de gestion française et indépendante, reconnue pour sa gestion de conviction sur les actions européennes et son savoir-faire avéré en gestion alternative, accueille, ce jour, Bertrand Merveille au poste de Directeur général. Bertrand Merveille secondera Hughes Beuzelin et Thierry Dupont, fondateurs de BDL Capital Management, dans l'essor et le développement de la société.

Bertrand Merveille apporte à BDL Capital Management son expérience de plus de 20 ans dans le secteur de la gestion d'actifs, sa maitrise des diverses classes d'actifs et sa connaissance fine des différents canaux de distribution en France et à l'étranger.

BDL Capital Management a pour ambition, d'une part, de poursuivre son développement grâce à la diversification de son offre dans la continuité de ses forces, telles que : la gestion fondamentale et la proximité avec les entreprises, et d'autre part, de renforcer sa présence auprès de ses clients en France et à l'International.

« Je suis particulièrement heureux d'accueillir Bertrand, déclare Hughes Beuzelin. Il y a 18 ans, alors collaborateur à l'AMF, Bertrand, partie prenante dans l'agrément de notre gestion long/short a connu dès ses débuts la genèse de notre aventure entrepreneuriale ! En rejoignant notre équipe, il œuvrera directement à la poursuite de ce projet ».

« Je suis ravi de rejoindre BDL Capital Management et prêt à participer à ce nouveau défi entrepreneurial. Cette équipe dynamique et compétente m'a particulièrement séduit. BDL Capital Management est une des plus belles réussites entrepreneuriales à Paris, bénéficie d'un savoir-faire reconnu et d'une méthodologie qui a fait ses preuves. Je suis très fier de pouvoir y apporter ma contribution » se réjouit Bertrand Merveille.

****

Parcours de Bertrand Merveille

Bertrand Merveille intègre l'AMF en mai 2003 en tant que Chargé de portefeuille avant de prendre la fonction de Responsable adjoint Pôle Prestataires en mars 2007. Il devient Directeur de la Division Prestataires de Services d'Investissement en mai 2010. En novembre 2011, il rejoint La Financière de l'Echiquier – LFDE en tant que Responsable de la conformité et du contrôle interne. Il est nommé Directeur de la Gestion Privée en avril 2016 puis Directeur général délégué de LFDE en 2019.

Bertrand Merveille est titulaire d'un Master en Droit et Economie des marchés financiers.

A propos de BDL Capital Management

BDL Capital Management est une société de gestion indépendante créée en 2005.
Elle gère 2,5 milliards d'euros pour le compte de clients institutionnels (compagnies d'assurance, caisses de retraites, mutuelles…), de banques privées et de conseillers en gestion de patrimoine.

Fort d'une équipe de 16 analystes financiers, une des plus étoffées en Europe, BDL Capital Management investit principalement dans les actions européennes, à travers trois types de stratégie :

- La gestion fondamentale, déclinée au sein de BDL Rempart, fonds *long/short* et BDL Convictions, fonds *long only*, deux fonds qui ont plus de 15 ans d'historique sur les actions européennes *large cap*
- La gestion quantamentale à travers le fonds Durandal, créé en 2018
- La gestion multithématique et labelisée ISR avec le fonds BDL Transitions, lancé en 2019.

Contacts

Good Paper | Caroline Babouillard : cbabouillard@good-paper.com | 06 18 73 45 73
BDL Capital Management | Olivier Mariscal : olivier.mariscal@bdlcm.com | 01 56 90 08 35

****

Avertissement

COMMUNICATION PUBLICITAIRE. Veuillez-vous référer aux prospectus de BDL Rempart et BDL Convictions et au document d'informations clés pour l'investisseur disponible sur https://www.bdlcm.com avant de prendre toute décision finale d'investissement.
L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un fonds, et non d'un actif sous-jacent donné, tel que les actions d'une société, étant donné que ceux-ci sont seulement des actifs sous-jacents détenus par le fonds.

Ce document a été réalisé à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de vente. Ce document n'est pas et ne saurait en aucun cas être interprété ou perçu comme étant une offre ou une sollicitation à investir dans le fonds présenté, ni comme un document contractuel. Il est le support d'une communication publicitaire destinée à des clients professionnels au sens de l'article L. 533-16 du code monétaire et financier. Ce document ne saurait être diffusé, partagé, reproduit, en tout ou partie, sans l'autorisation expresse de BDL Capital Management.

Les informations communiquées sont le résultat de recherches internes fondées sur la base des meilleures sources en notre possession au 03/03/2022 et issues d'informations publiques. Elles sont

réalisées par l'équipe de gestion dans le cadre de son activité de gestion d'OPC et non d'une activité d'analyse financière au sens de la réglementation. Elles ne sont pas consécutives d'un conseil en investissement, une proposition d'investissement ou une incitation quelconque à opérer sur les marchés financiers. BDL Capital management décline toute responsabilité quant à la pertinence ou à la réalisation de ses prévisions/analyses. BDL Capital Management rappelle que la composition du portefeuille de ses fonds évolue quotidiennement et ne saurait-être garantie.

L'investisseur doit se rappeler que la valeur d'un investissement ainsi que les revenus qui en découlent peuvent varier à la baisse comme à la hausse et que les performances passées ne sauraient préfigurer les performances futures.

En tout état de cause, les informations présentées ne sont pas suffisantes pour avoir une compréhension permettant d'investir en toute connaissance de cause dans un OPCVM. Un investissement dans un des fonds de BDL Capital Management ne devrait être considéré qu'après consultation du prospectus. La totalité des fonds ou services peut ne pas être enregistrée ou autorisée dans tous les pays ou disponible à tous les clients.

Pour plus d'information sur les risques auxquels les fonds sont exposés, notamment le risque de perte en capital, le risque action, le risque de crédit, e risque de liquidité, le risque de contrepartie et le risque lié à l'impact des techniques telles que des produits dérivés nous vous invitons à consulter le DICI et le prospectus des fonds, disponible sur le site internet de BDL Capital Management (https://www.bdlcm.com) ou, par pays, sur https://www.fundinfo.com/.

L'indicateur de comparaison de BDL Rempart (€STR capitalisé) est calculé hors dividendes, ce qui peut induire un biais dans la comparaison de la performance. Le prospectus de la SICAV BDLCM FUNDS est seulement disponible en anglais.
Une information sur le droit de réclamation ou l'exercice d'un recours collectif est disponible en anglais sur le site de BDL Capital Management : https://www.bdlcm.com/informations-reglementaires.

BDL Capital Management peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. BDL Capital Management peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.